



invitation



Communiqué de presse – juin 2018

Faciliter l'accès aux services de la retraite avec les MSAP d'Alsace

Dans une Maison de services au public (MSAP), l'utilisateur est accueilli par un conseiller et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la MSAP permet ainsi d'accéder à une large palette de services. Elle offre aux habitants une aide, une information et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Le 6 juin 2018, Isabelle Lustig, Directrice de la Carsat Alsace-Moselle et Benoît Franke, Chef de Projet La Poste Alsace signeront l'adhésion de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail à onze Maisons de services au public implantées dans des bureaux de poste alsaciens. Les usagers des Maisons de service de Diemeringen, Wingen sur Moder, Villé, Dambach-la-Ville, Marckolsheim, Riquewihr, Muntzenheim, Ottmarsheim, Fellingering, Seppois-le-Bas et Waldighoffen pourront désormais s'informer auprès des conseillers de ces MSAP sur les services de la retraite, de l'action sociale et du service social de la Carsat.

Les partenariats noués dans le cadre des MSAP permettent à La Poste de proposer de nouveaux services à ses clients, de développer l'attractivité de son réseau et d'accueillir des partenaires dans le cadre d'une solution partagée et utile dans les territoires. En proposant ces nouvelles missions de services à la population, La Poste contribue à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition d'équipements connectés. Elle garantit un accueil et un accompagnement humain de proximité et participe du maintien des services au public dans les zones rurales et de montagne.

En Alsace-Moselle, déjà plus de 330.000 assurés ont fait le choix de créer leur compte en ligne sur le site www.lassurance retraite.fr. Les MSAP sont pour les usagers des services publics, sur les territoires ruraux notamment, une réelle opportunité d'accéder directement aux services en ligne et ainsi d'être plus autonomes dans leurs démarches. Les conseillers

ont été formés pour les accompagner. S'informer sur la marche à suivre pour prendre sa retraite, télécharger les formulaires pour créer un dossier, prendre rendez-vous dans une agence retraite, ou même demander sa retraite en ligne, tout en étant guidé par le conseiller de la Maison de Service, tout cela est désormais possible.

De même, pour les personnes déjà retraitées, l'Assurance Retraite propose des services sécurisés, faciles d'accès et rapides : demander une attestation de paiement, connaître le montant de la retraite qui a été déclaré aux impôts, changer ses coordonnées bancaires ou son adresse, faire des démarches pour une retraite de réversion, tous ces services sont mis à disposition au sein de la MSAP.

En cas de difficultés face à la maladie, de difficultés d'accès aux soins ou à des aides, le conseiller de la MSAP peut également guider vers le service social de la Carsat ou vers l'action sociale retraite en faveur des personnes âgées, si la personne ou l'un de ses proches est confrontée à des problèmes de perte d'autonomie ou d'adaptation de son domicile.

Depuis le début de l'année, la Carsat Alsace-Moselle a souscrit à neuf autres conventions avec les Maisons de services au public en Moselle. Globalement, la Carsat sera partenaire de 24 maisons de services au public en Alsace et en Moselle à partir du 6 juin.

Cérémonie de signatures des Conventions
Carsat Alsace-Moselle - Maisons de service au public en Alsace
à la Carsat Alsace-Moselle
le 6 juin 2018 à 11h00
36 rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

Vos contacts :

Pour la Carsat Alsace-Moselle :

Anne-Céline Freiss

Directrice de la Communication

Tél. 06 88 25 63 34

anne-celine.freiss@carsat-am.fr

Pour La Poste :

Laure Noé

Directrice de la Communication

Tel. 06 63 08 28 81

laure.noe@laposte.fr

Carsat Alsace-Moselle
36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr



chiffres clés
2017

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,7 milliards de prestations versés à 722.505 retraités
- 777.452 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 29.129 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale